Image not found or type unknown

Changement de température extreme réguliere

Par **toopax12**, le **02/04/2013** à **14:09**

Bien le bonjour cher internaute ,
j'ai actuellement 19ans, je travaille dans une usine de boulangerie depuis 1 mois (encore un moi avant la signature du CDI) je travaille a la sortie four 35 degrés minimum et l'entreprise me fais remplir les tunnels de congélation a -25 je vien de tomber malade .
Y aurait-il une norme de travail pour c'est condition merci de l'aide que vous pourrez m'apporté

Par **P.M.**, le **02/04/2013** à **15:09**

Bonjour,
Il faudrait savoir ce que prévoit éventuellement la Convention Collective applicable, en tout cas l'employeur devrait se préoccuper de ce problème en vous fournissant par exemple les vêtements de protection adéquats...
Je vous conseillerais de vous rapprocher de Représentants du Personnel (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) ou du Médecin du Travail auquel, si vous n'avez pas encore passé la visite d'embuache, vous pourriez exposer la situation...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés